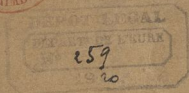


LES VISITES D'ART

Memoranda

COLMAR



PAR LOUIS RÉAU

8° L⁹.
7118



COLMAR

8a 19
Lij
7118

DU MÊME AUTEUR :

Mathias Grünewald et le retable de Colmar. 1 beau vol. in-4° avec 71 planches ou illustrations.

Les Primitifs allemands. 1 vol. in-8°, 24 planches. (Collection *Les grands Artistes*.)

Cologne. 1 vol. in-4°. 127 grav. (Collection *Les Villes d'art célèbres*.)

Saint-Pétersbourg. 1 vol. in-4°, 150 grav. (Collection *Les Villes d'art célèbres*.)

L'Art Russe. 1 beau vol. gr. in-8° avec 104 planches. (*Sous presse*.)

COLLECTION DES MEMORANDA

COLLECTIONS PUBLIQUES DE FRANCE

Le Musée de Nantes, par MARCEL NICOLLE.

Les Fouquet de Chantilly, par HENRY MARTIN.

Le Musée de Lyon, par HENRI FOCILLON.

La Galerie de Médicis au Louvre, par LOUIS HOURTICQ.

Le Musée de Sculpture comparée au Trocadéro, par JULES ROUSSEL.

Le Musée de Rouen, par MARCEL NICOLLE.

LES VISITES D'ART

Hôtels de Ville et Beffrois du Nord de la France, par CAMILLE ENLART.

Saint-Quentin, par AMÉDÉE BOINET.

Noyon et ses environs, par MARCEL AUBERT.

Verdun et Saint-Mihiel, par AMÉDÉE BOINET.

Or San Michele, *Sanctuaire des Corporations Florentines*, par JEAN ALAZARD.

Salonique, par CHARLES DIEHL.

LES VISITES D'ART

— *Memoranda* —



COLMAR



LOUIS RÉAU

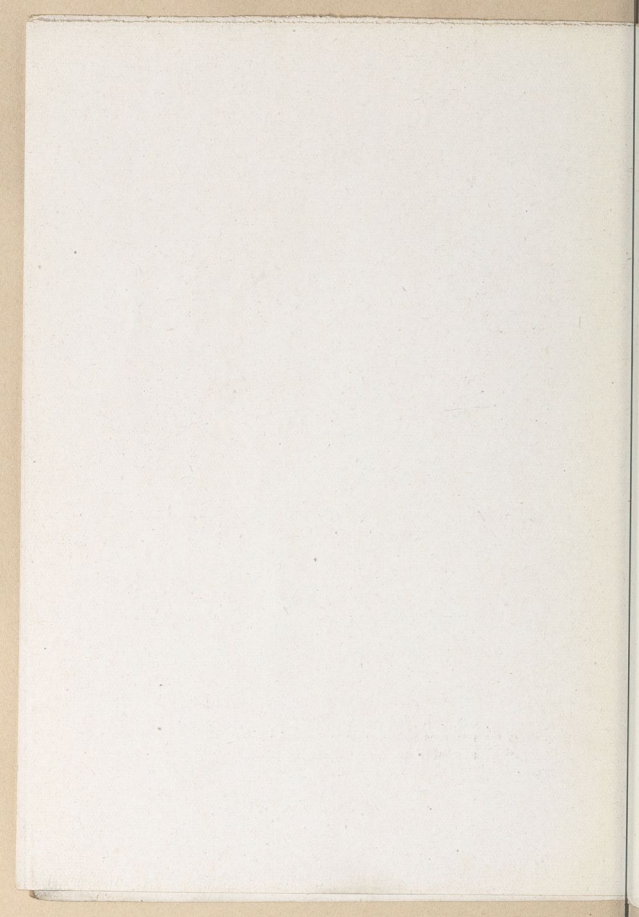


PARIS

HENRI LAURENS, ÉDITEUR

6, rue de Tournon, 6





COLMAR



Située entre Strasbourg, capitale administrative, militaire et universitaire de l'Alsace, et Mulhouse qui en est le centre industriel le plus actif, la petite ville de Colmar est un peu éclipsée par ses deux puissantes rivales. Bien qu'elle soit le chef-lieu du département du Haut-Rhin et qu'elle ait réussi non sans peine à maintenir depuis Louis XIV jusqu'à nos jours son rang de métropole judiciaire, il semble que la vie s'en soit retirée. L'industrie si active dans les vallées vosgiennes et jusque dans le faubourg de Logelbach s'est arrêtée aux portes de la ville sans y prendre pied. Sa population est restée à peu près stationnaire depuis le début du siècle dernier ou du moins elle ne s'est pas accrue dans des proportions comparables à celle de Mulhouse et de Strasbourg.

Cette torpeur provinciale, qui rebute le commis-voyageur, est pleine d'enchantement pour l'artiste. C'est sans doute grâce à la stagnation de son industrie et de sa population que la vieille ville a pu rester intacte, conserver le dessin tortueux de ses ruelles et les saillies de ses pittoresques maisons aux étages surplombants, aux oriels en encorbellement. Les quarante années du joug allemand n'ont laissé de traces qu'à la périphérie, dans les quartiers neufs qui se sont développés autour de la gare monumentale et du fastueux palais de la Cour d'Appel. Mais par bonheur le cœur de la ville, dont les toits rouges se tassent autour du clocher découronné de l'église Saint-Martin, est demeuré ce qu'il était du temps français.

Le charme de cette vieille cité, nonchalamment assise au milieu de la riche plaine d'Alsace, entre les Vosges et le Rhin, se sent mieux qu'il ne s'exprime. En flânant au hasard des rues sinueuses qui descendent vers la *Petite Venise* des bords de la Lauch : affluent de l'Ill, dont les eaux paresseuses ne servent guère qu'à laver le linge des lavandières et à irriguer les hortillons des maraîchers, on est séduit d'abord par le caprice des architectures, l'individualité de tous ces logis construits à la bonne franquette, au mépris de toutes les règles d'édilité et de voirie. Rien de géométrique et de compassé comme dans les bastides médiévales ou les agglomérations modernes dont les perspectives rectilignes, bordées de maisons uniformes, dégagent un si solennel ennui. Le mot qui caractérise peut-être le mieux le charme du vieux Colmar est celui d'intimité. Mais cette intimité n'a rien de vulgaire. A cette bonhomie bourgeoise s'allie la distinction un peu hautaine propre à toutes les villes de judicature. Ce n'est pas en vain que Colmar a été pendant des siècles le siège du Conseil souverain d'Alsace et de la Cour d'Appel. Elle en a gardé l'empreinte et aujourd'hui encore ses vieux hôtels de magistrats de la rue Corberon évoquent le majestueux décor des autres capitales parlementaires de l'ancienne France : Aix ou Dijon par exemple.

Certes elle n'offre pas de monument comparable au merveilleux Münster de Strasbourg. Sa collégiale Saint-Martin est d'une architecture assez pauvre et ne mérite pas d'être mise au nombre des grandes cathédrales gothiques de la vallée rhénane. Mais à défaut d'une cathédrale imposante, elle possède un Musée unique en Alsace, le *Musée d'Unterlinden*, logé dans un ancien couvent de Dominicaines, qu'on ne saurait guère comparer pour le charme exquis du cadre comme pour l'émouvante beauté de ses œuvres d'art qu'au Couvent de Saint-Marc à Florence ou à l'Hôpital Saint-Jean de Bruges. De même que le Couvent de Saint-Marc est tout plein de Fra Angelico et que l'Hôpital Saint-Jean est dédié à Hans Memling, le Musée d'Unterlinden, placé à tort sous le vocable de Schongauer dont il ne possède que des œuvres douteuses ou médiocres, est consacré en réalité aux

artistes de génie qui ont peint et sculpté le *retable d'Isenheim*, Mathias Grünewald et Nicolas de Haguenau. Le retable de l'ancienne abbaye d'Isenheim, que le Musée de Colmar a recueilli à la Révolution, est le plus grand chef-d'œuvre pictural et sculptural de l'art rhénan. C'est une œuvre qui devrait occuper dans l'histoire de l'Art une place égale au *retable de Gand* des frères Van Eyck.

Ainsi cette petite ville quiète, que le voyageur pressé dédaigne, mérite de devenir un lieu de pèlerinage artistique aussi fréquenté que Bruges, Gand ou Florence : c'est un des lieux saints de l'histoire de l'art, une de ces « stations » privilégiées où tout esprit avide de hautes jouissances esthétiques devrait une fois au moins se recueillir. Ne craignons pas de le répéter puisqu'on s'obstine à l'ignorer : le plus précieux trésor artistique de l'Alsace après la cathédrale de Strasbourg, c'est le retable du Musée de Colmar.

I. — HISTOIRE DE COLMAR

Les origines de Colmar restent assez obscures. Il n'y a pas lieu de prendre au sérieux les fantaisies étymologiques des humanistes qui ont prétendu dériver son nom de Collis Martis (Colline de Mars), de Kohlmarkt (Marché au charbon) ou qui, arguant de ce fait que les armes de la ville représentent « une masse d'armes posée en bande, avec les pointes de gueules et le manche de sable », ont cru devoir faire intervenir à sa naissance Hercule et sa massue. La vérité est plus simple. Le nom latin de la ville était Columbarium qui par une série de contractions a donné en allemand Columbra, Collmaren (1331), Colmar (1465) et dont la forme française, telle qu'elle apparaît dans un texte de 1632, est Colombier.

La ville n'acquît une réelle importance commerciale et politique qu'à partir du ^{xiii}e siècle. Sa situation sur la grande route, dite *Geleitstrasse*, qui menait des Flandres en Italie, était très favorable. Aussi son commerce ne tarda-t-il pas à se développer. Les bourgeois étaient partagés en dix corporations ou *tribus* qui avaient chacune leur enseigne et leur *poêle*

ou lieu de réunion. Leurs relations étaient particulièrement actives avec les pays qui constituaient l'ancienne *Lotharingie* et que la politique des ducs de Bourgogne s'efforça de réunir en un Etat solidement implanté entre le royaume de France et l'Empire germanique. Tout en participant à la brillante civilisation franco-flamande dont les principaux foyers étaient Dijon et Bruges, la cité alsacienne s'efforça de sauvegarder ses libertés en s'alliant avec neuf autres villes libres d'Alsace : Wissembourg, Rosheim, Haguenau, Munster, Sélestat, Turckheim, Obernai, Kaysersberg et Mulhouse pour former la ligue des Dix villes ou de la *Décapole*.

L'existence de ces petites républiques municipales n'était pas compatible avec la formation des Etats modernes de plus en plus centralisés qui se constituent à partir du xv^e siècle. Il fallait choisir entre la France ou l'Allemagne. Colmar opta pour la France et négocia dès 1635 un traité qui la plaçait sous la protection du Roi Très Chrétien. Elle n'eut pas à se repentir de ce choix. Le Conseil souverain d'Alsace qui siégeait jusqu'alors à Ensisheim fut transféré à Colmar, qui devint ainsi, grâce à Louis XIV, la capitale judiciaire de l'Alsace. Depuis lors elle a toujours conservé ce privilège. Le Conseil souverain fut remplacé à la Révolution par un Tribunal d'appel et à partir de 1804 par une Cour d'appel ; en 1871 sous le régime allemand il prit le nom d'Oberlandesgericht. Mais à travers tous ces changements, Colmar a toujours su défendre contre les empiètements de Strasbourg, comme Aix contre Marseille, ses prérogatives judiciaires.

L'enthousiasme démocratique de la Révolution et les gloires militaires de l'Empire scellèrent plus étroitement encore que ne l'avait fait l'administration tolérante de l'Ancien Régime les destinées de Colmar et de la France. De même que Strasbourg avait donné à Napoléon Kléber, Colmar lui offrit le général Rapp. Sous le joug allemand, la vieille ville qui s'était librement incorporée à la France lui resta inébranlablement fidèle et c'est là que s'organisa avec l'abbé Wetterlé et avec Hansi, par la plume et par le crayon, la résistance au germanisme.

II. — LES MONUMENTS

Si les Colmariens gardèrent obstinément le souvenir de leurs attaches avec la civilisation et l'art français, ce n'est assurément pas la faute des professeurs tudesques. Pendant quarante ans, la science officielle allemande, instrument docile entre les mains des germanisateurs à outrance, s'efforça de prouver à l'Alsace qu'elle n'avait rien de commun avec la France, que son génie était en contradiction avec le « *welsches Wesen* » et que depuis le moyen âge jusqu'au xix^e siècle elle avait toujours montré une répugnance invincible contre les influences venues d'outre-Vosges.

Cette thèse audacieuse a été notamment soutenue par le professeur Dehio de l'Université de Strasbourg dans une plaquette intitulée : *Betrachtungen über die Kunst im Elsass* (1909). A l'entendre, les artistes alsaciens se seraient toujours insurgés contre les inventions françaises. Au xiii^e siècle ils auraient accueilli l'architecture gothique avec encore plus de réserve que les Allemands d'outre-Rhin. Au xv^e siècle la France épuisée par la guerre de Cent ans disparaît comme facteur artistique pour faire place à la Lotharingie des ducs de Bourgogne qui sépare la France de l'Alsace. Dans son ardeur à réduire la part des influences françaises, M. Dehio semble oublier que la capitale de cette Lotharingie était Dijon et que Dijon a toujours été en France. Que les modèles dont s'inspire l'art alsacien viennent de Dijon ou de Paris, ce sont toujours des modèles français. Au xvi^e siècle, poursuit M. Dehio, la Renaissance, et surtout la Renaissance française, trouve autant de peine à s'acclimater en Alsace que jadis l'architecture gothique : tant il est vrai que l'Alsace répugne instinctivement à tout ce qui est latin.

On ne saurait travestir plus sciemment la vérité que ne l'a fait l'auteur de ces *Considérations historiques sur l'art en Alsace*. L'étude impartiale des monuments colmariens montre au contraire la permanence de l'influence française depuis